

jusqu'à Uaxac, sur environ vingt brasses de longueur.  
 Il s'étend aussi depuis les terres de Uaxac Haafisi-a-Uaxatoto  
 jusqu'à celle encore de Uaxac Haafisi-a-Uaxatoto sur environ  
 cent brasses. Uaxac-a-Uaxatiti est le propriétaire de ce  
 terrain.  
 Signé: Uaxac-a-Uaxatiti.

589. Tzacta. S'étend depuis la terre de Uaxac-a-Paxac  
 jusqu'à Poxpacotero sur environ sept brasses. Il s'étend  
 aussi depuis la terre de Uaxac-a-Uaxatiti jusqu'à  
 Uaxatiti sur environ soixante brasses.  
 Uaxac-a-Uaxatiti est le propriétaire de ce terrain.  
 Signé: Uaxac-a-Uaxatiti.

590. Uaxac-a-Uaxatiti. S'étend depuis Uaxac jusqu'à Uaxac encore  
 sur environ trente cinq brasses. Il s'étend aussi depuis Uaxac  
 jusqu'à Uaxac de l'autre côté sur environ cent brasses.  
 Uaxac-a-Uaxatiti est le propriétaire de ce terrain.  
 Signé: Uaxac-a-Uaxatiti.

591. Uaxac. S'étend depuis Uaxac jusqu'au sommet de la  
 montagne sur environ cinquante brasses. Il s'étend aussi  
 depuis Uaxac jusqu'à Uaxac encore sur environ six brasses.  
 Uaxac-a-Uaxatiti est le propriétaire de ce terrain.  
 Signé: Uaxac-a-Uaxatiti.

592. Uaxac. S'étend depuis Uaxac jusqu'à Uaxac en haut  
 sur environ sept brasses. Il s'étend aussi depuis Uaxac jusqu'à  
 la limite d'Uaxac sur environ cent brasses.  
 Uaxac-a-Uaxatiti est le propriétaire de ce terrain.  
 Signé: Uaxac-a-Uaxatiti.

593. Uaxac. S'étend depuis la limite d'Uaxac jusqu'à Uaxac.